



**SONDAGE SUR LA SÉCURITÉ
ROUTIÈRE DE 2014**
L'ALCOOL AU VOLANT AU CANADA



The knowledge source for safe driving

LA FONDATION DE RECHERCHES SUR LES BLESSURES DE LA ROUTE

La mission de la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) consiste à réduire les décès et les blessures causés par les collisions routières. La FRBR est un institut de sécurité routière national, indépendant et philanthropique. Depuis sa mise sur pied en 1964, la FRBR s'est fait reconnaître à l'échelle internationale pour ses réalisations dans une gamme de domaines liés à la recherche des causes des collisions routières et à l'établissement de programmes et de politiques qui visent à les traiter de façon efficace.

Fondation de recherches sur les blessures de la route

171, rue Nepean, bureau 200

Ottawa, Ontario K2P 0B4

T : (613) 238-5235

F : (613) 238-5292

Courriel : tirf@tirf.ca

Site web : www.tirf.ca

Décembre 2014

Fondation de recherches sur les blessures de la route

Droits d'auteurs © 2014

ISBN: 978-1-926857-60-2

SOUTIEN FINANCIER ASSURÉ PAR :

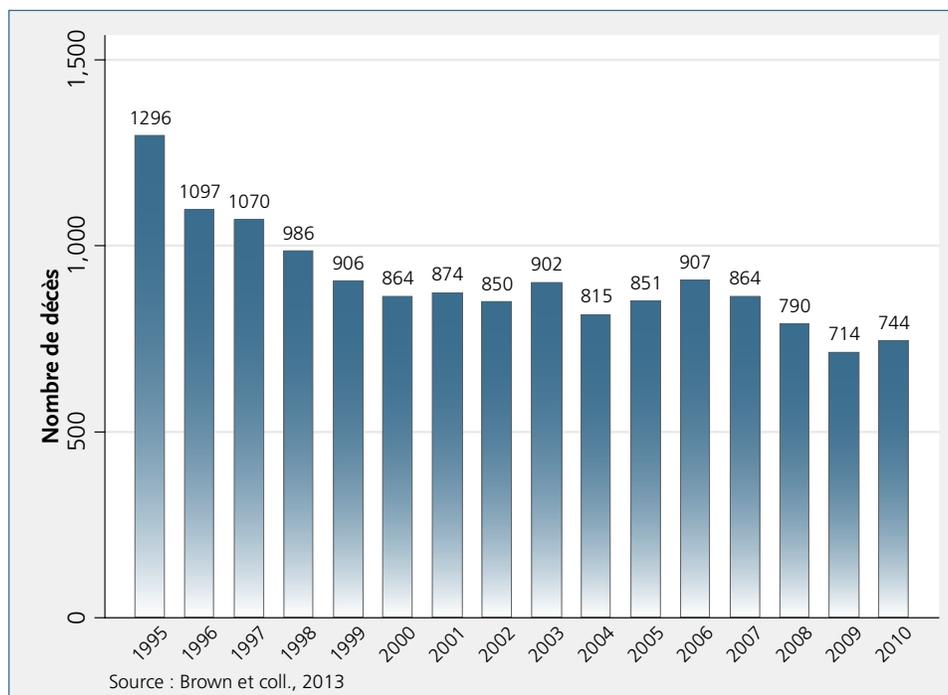


L'ALCOOL AU VOLANT AU CANADA

La présente fiche d'information résume les résultats nationaux du *Sondage sur la sécurité routière de 2014 sur l'alcool au volant au Canada*. Ce sondage d'opinion publique annuel est réalisé par la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) et parrainé par Bière Canada et la Fondation Toyota Canada. Il prend le pouls de la nation sur les questions clés en matière de sécurité routière à l'aide d'une vaste enquête réalisée par téléphone et en ligne auprès d'un échantillon aléatoire représentatif de conducteurs canadiens.

Combien de Canadiens meurent dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool? En 2010, année la plus récente pour laquelle on dispose de données, 744 Canadiens ont été tués dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence de l'alcool. Bien que ces données viennent perturber la tendance à la baisse continue et constante depuis 2006, les résultats de 2010 demeurent inférieurs à ceux de 2008 (790), les plus faibles enregistrés entre 1995 et 2008. Une tendance générale à la baisse des décès liés à l'alcool semblait se dessiner de 2006 à 2009, mais on ne sait pas encore très bien si elle se maintiendra, compte tenu des données de 2010. Il faudra la suivre de près.

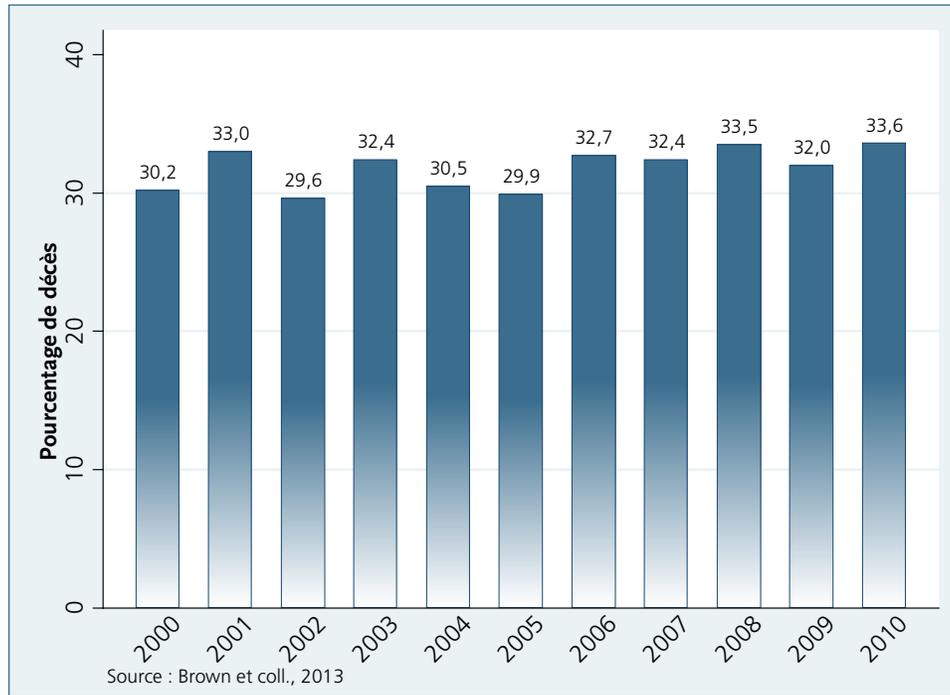
Nombre de Canadiens décédés dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool



Quel pourcentage de Canadiens meurent dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence de l'alcool? ? Si l'on se penche sur le pourcentage de personnes tuées dans une collision routière mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool au Canada, par rapport

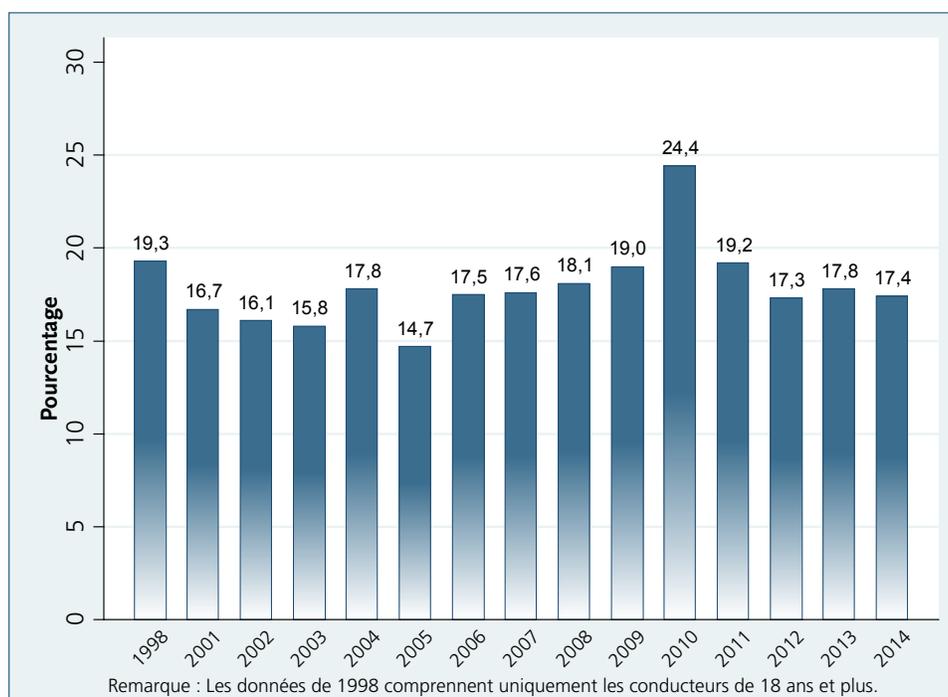
à toutes les personnes tuées dans des collisions routières sur les routes au cours de la même année, on constate qu'en 2010, 33,6 % des collisions mortelles mettaient en cause un conducteur sous l'influence d'alcool. Ce pourcentage, qui représente une baisse par rapport au sommet de 38,8 % en 1995, est demeuré relativement stable depuis 1997, sous la barre des 35 %.

Pourcentage de Canadiens décédés dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool



Est-ce que le pourcentage de conducteurs ayant consommé de l'alcool augmente? En réponse à une question sur la conduite après consommation d'alcool au cours des 30 derniers jours, 17,4 % des Canadiens ont admis l'avoir fait en 2014. Il convient de signaler que ce pourcentage comprend la conduite après avoir consommé de faibles quantités d'alcool et avec un taux d'alcoolémie inférieur à la limite autorisée ou aux limites administratives (là où il en existe). Avant 2006, ce pourcentage avait diminué, passant de 19,3 % en 1998 à 14,7 % en 2005. Il a ensuite bondi à 24,4 % en 2010, avant de fléchir jusqu'à 17,3 % en 2012 et de se stabiliser depuis (17,4 % en 2014). Les pourcentages de répondants qui ont admis avoir conduit après avoir consommé de l'alcool de 2006 à 2009 et de 2011 à 2014 sont relativement constants, ce qui semble indiquer que le fort pourcentage de répondants qui ont admis avoir conduit après avoir consommé de l'alcool en 2010 était une anomalie.

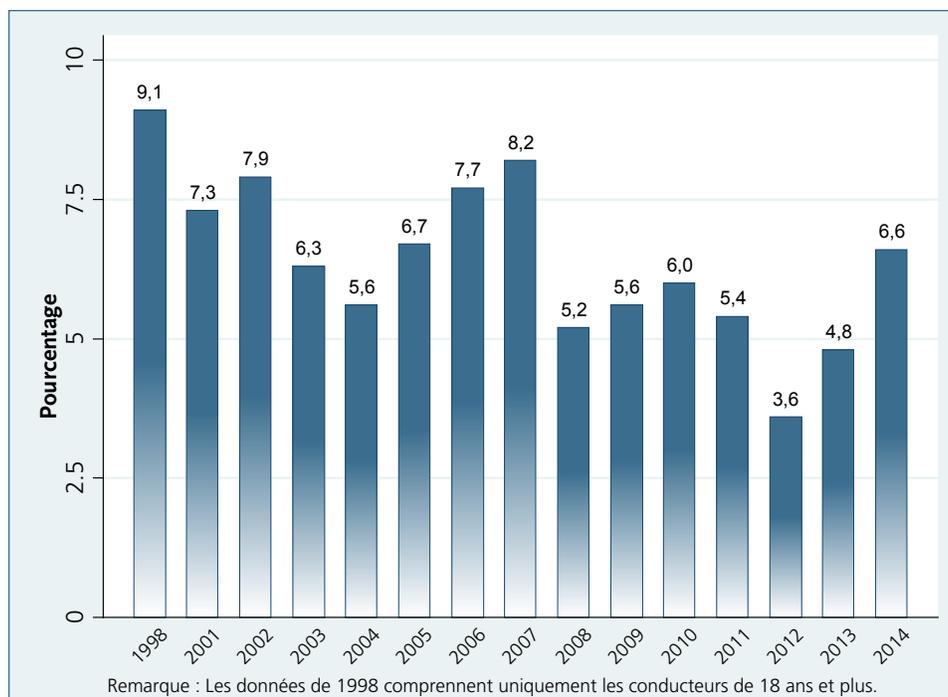
Pourcentage de conducteurs ayant consommé l'alcool



Quand on leur a demandé s'ils avaient conduit alors qu'ils croyaient avoir dépassé la limite permise au cours des 12 derniers mois, 6,6 % des Canadiens ont déclaré l'avoir fait en 2014. Il faut noter que la différence entre 2007 et chaque année jusqu'en 2013 est importante, de sorte que la constance de la tendance elle-même, tout comme les tests d'hypothèse, semble indiquer une baisse du nombre de conducteurs qui disent avoir conduit alors qu'ils croyaient avoir dépassé la limite permise au cours des 12 mois précédents. Toutefois, la différence entre 2007 et 2014 n'est pas significative.

Récemment, les tests d'hypothèse ont confirmé la hausse de 3,6 % en 2012 à 6,6 % en 2014 chez les répondants qui affirment avoir conduit alors qu'ils croyaient avoir dépassé la limite permise. Les raisons de cette hausse ne sont pas immédiatement apparentes, mais elles pourraient constituer un sujet de préoccupation et nécessiteront un suivi. Quand on disposera de plus de données récentes à analyser sur les victimes, il sera possible de les comparer aux tendances de conduite sous l'influence d'alcool.

Pourcentage de conducteurs qui croyaient avoir dépassé la limite permise



Où les conducteurs consomment-ils de l'alcool le plus souvent? En 2014, 31,1 % (24,4 % en 2013) de ceux qui ont conduit alors qu'ils croyaient avoir dépassé la limite permise déclarent l'avoir fait principalement au domicile d'un ami ou d'un parent; 20,7 % (25,5 % en 2013) déclarent avoir consommé de l'alcool la plupart du temps dans un bar; 20,5 % (21,4 % en 2013), au restaurant; 19,1 % (10,0 % en 2013), au cours d'une fête; 7,9 % (11,5 % en 2013), à la maison; et 0,7 % (7,0 % en 2013), à d'autres endroits. Une telle tendance semble indiquer qu'il faudra concevoir des messages et des approches variés pour influencer leur comportement.

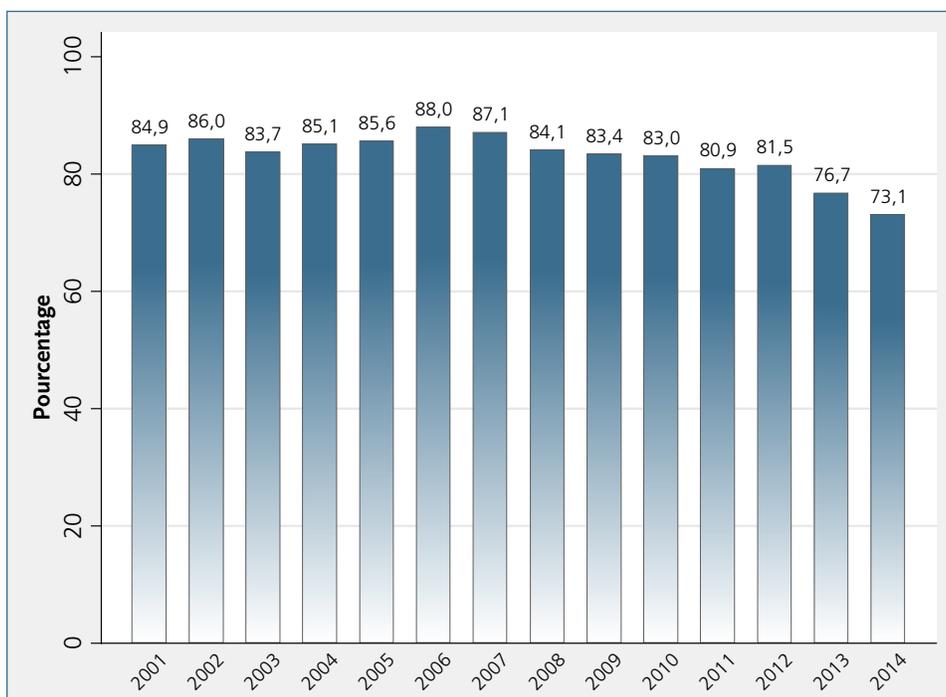
Où se situe la question de la conduite sous l'influence de l'alcool dans l'ordre des priorités publiques? Les Canadiens continuent de considérer la conduite sous l'influence d'alcool comme une préoccupation prioritaire. Le pourcentage de ceux qui se disent préoccupés ou très préoccupés par ce problème s'est élevé d'un creux de 69,3 % en 2011 jusqu'à 71,6 % en 2012, juste avant de redescendre à un creux de 68,2 % en 2014. Si l'on compare l'alcool au volant à d'autres problèmes sociaux comme la criminalité et le réchauffement de la planète, l'alcool au volant demeure constamment au sommet des préoccupations sociales. À l'exception de 2011, 2012 et 2014, l'alcool au volant est le problème qui préoccupe le plus les conducteurs canadiens. Au cours des trois autres années, le problème le plus préoccupant était le prix de l'essence, mentionné par 69,7 % des Canadiens en 2011 et 78,8 % en 2012. Il a d'ailleurs continué d'être un sujet de préoccupation important en 2014, selon 68,6 % des répondants, soit juste un peu plus que ceux qui étaient préoccupés par la conduite sous l'influence d'alcool, le problème social qui se situe au deuxième rang des préoccupations publiques. Même si le pourcentage de Canadiens qui considèrent la conduite sous l'influence de l'alcool comme une préoccupation prioritaire a diminué

légèrement ces dernières années, il demeure un sujet de préoccupation important parmi les priorités publiques.

Est-ce que la conduite sous l'influence de l'alcool est un important problème de sécurité routière pour les Canadiens?

Si l'on compare l'alcool au volant aux autres problèmes de sécurité routière (plutôt qu'aux problèmes sociaux), en 2014, elle est cotée comme un problème très grave ou extrêmement grave par 73,1 % des Canadiens (comparativement à 76,7 % en 2013 et à 81,5 % en 2012). Même si un pourcentage largement inférieur de répondants considère l'alcool au volant comme un important problème de sécurité routière en 2014 par rapport à 2006 (73,1 % comparativement à 88,0 %), une majorité évidente de Canadiens continue d'exprimer de grandes préoccupations au sujet de ce problème. Compte tenu de la relation entre le degré de préoccupation du public et son comportement, il n'est peut-être pas surprenant de voir le pourcentage des conducteurs qui déclarent avoir conduit alors qu'ils avaient dépassé la limite permise augmenter jusqu'à 6,6 % en 2014.

Pourcentage de Canadiens qui considèrent l'alcool au volant comme un problème très grave ou extrêmement grave



À la question de savoir si le problème des jeunes conducteurs aux facultés affaiblies par l'alcool était un problème très grave ou extrêmement grave, 69,2 % des répondants ont répondu affirmativement en 2014. Ce pourcentage est inférieur aux 82,2 % des répondants qui étaient du même avis en 2010. En 2014, les répondants ont également eu à indiquer à quel point ils étaient préoccupés par quatre autres problèmes. Les jeunes et la conduite sous l'influence des drogues (65,1 %), les conducteurs aux facultés affaiblies par les drogues (59,5 %), les conducteurs âgés aux facultés affaiblies par les médicaments d'ordonnance (46,9 %) et les animaux sauvages traversant la route ou se tenant sur la chaussée (28,4 %) étaient considérés

comme constituant des problèmes moins graves que l'alcool au volant et les jeunes conducteurs aux facultés affaiblies par l'alcool. Même si les problèmes de la conduite sous l'influence en général et celui des jeunes conducteurs aux facultés affaiblies en particulier semblent considérés comme moins graves que par les années passées, une grande proportion de répondants continue de croire que ce problème est important.

À propos du sondage. Ces résultats sont issus du Sondage sur la sécurité routière, sondage d'opinion publique annuel élaboré et administré par la FRBR. Au total, 1 031 Canadiens ont rempli le sondage en octobre et en novembre 2014. Les résultats peuvent être considérés comme exacts avec une marge d'erreur de plus ou moins 3,1 %, 19 fois sur 20. La réponse à la plupart des questions faisait appel à une échelle de un à six, où six indiquait un accord, une préoccupation ou un soutien élevé, tandis qu'un marquait un accord, une préoccupation ou un soutien faible. Pour la première fois, tous les répondants ont rempli le sondage en ligne. Au cours des cinq années précédentes, une partie des répondants avaient été joints par téléphone (301 en 2013; 225 en 2012; 303 en 2011; 401 en 2010; 600 en 2009) et d'autres en ligne (900 en 2013; 678 en 2012; 905 en 2011; 800 en 2010; 600 en 2009).